



2026

# Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Adopté à la séance du conseil de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
du 9 décembre 2025



## Table des matières

Introduction .....	3
Portrait de la municipalité.....	4
Services municipaux.....	4
Contexte démographique .....	7
Autres initiatives d'accessibilité dans le milieu .....	8
Démarche d'élaboration du plan d'action.....	8
Groupe de travail.....	8
Consultations dans le cadre de la démarche .....	8
Historique.....	9
Plan d'action 2026 .....	11

## Introduction

Le 6 juin 2024, le projet de loi no57, *Loi édictant la Loi visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal* a été adopté. Par cette adoption, la municipalité des Îles-de-la-Madeleine est devenue assujettie à l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, lequel s'applique désormais aux municipalités comptant au moins 10 000 habitants, dont la nôtre.

Par conséquent, la municipalité des Îles-de-la-Madeleine devra dorénavant élaborer annuellement un plan d'action à l'égard des personnes handicapées, le faire adopter par le conseil municipal et le rendre public afin que ses citoyennes et citoyens puissent suivre l'évolution de ses engagements et de ses réalisations. Ce plan d'action doit identifier les obstacles à l'intégration de personnes handicapées dans les secteurs d'activités de la ville, décrire les mesures envisagées pour l'année à venir afin de réduire ces obstacles et présenter un bilan de mesures prises l'année précédente. Il doit aussi tenir compte des types de mesures obligatoires prévues dans le décret 655-2021.

Le plan d'action 2026 à l'égard des personnes handicapées présenté est le résultat du travail de tous les services de la municipalité, qui ont consigné les obstacles à l'accessibilité dans leur service, identifié les objectifs qui y sont liés, les mesures à mettre en place, les indicateurs à atteindre et les échéances pour chaque mesure. Il est aussi le résultat de plusieurs consultations avec des organismes dont la mission implique le soutien aux personnes handicapées : l'Association des personnes handicapées des Îles, le Transport adapté et collectif des Îles et le Groupe Fibromyalgie et douleurs chroniques des Îles, pour permettre une priorisation des actions qui répond également aux besoins des personnes handicapées. S'inscrivant également dans une volonté de créer un milieu de vie accessible, sécuritaire et équitable pour tous, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine présente donc son **Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées 2026**. Celui-ci constitue un outil visant à identifier les obstacles persistants, à mettre en œuvre des solutions concrètes et à assurer un suivi rigoureux des actions entreprises.

Ce document s'appuie sur :

- **Un portrait de la municipalité**, incluant ses services, son contexte démographique et les initiatives déjà en place pour améliorer l'accessibilité.
- **Une démarche participative**, réalisée en collaboration avec un groupe de travail et des consultations auprès des citoyens et organismes concernés.
- **Une analyse des obstacles** dans les différents secteurs d'activité municipale.
- **Un plan d'action détaillé pour l'année 2026**, qui présente des mesures adaptées aux besoins identifiés.

Par cette démarche, la municipalité réaffirme son rôle de leader en matière d'accessibilité et son engagement à respecter les principes d'égalité, de dignité et d'autonomie pour toutes les personnes, peu importe leurs limitations.

Tout au long du document, le terme « personne handicapée » est utilisé pour désigner « toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes »<sup>1</sup>.

## Portrait de la municipalité

Située en plein cœur du golfe du Saint-Laurent, la municipalité des Îles-de-la-Madeleine regroupe la majorité du territoire habité de l'archipel du même nom, soit environ 96% de la population, pour un total de 12 190 habitants<sup>2</sup>.

Le territoire regroupe une quinzaine d'îles et d'îlots, parmi lesquelles sept sont habitées : l'île de la Grande Entrée, la Grosse Île, l'île aux Loups, l'île du Havre aux Maisons, l'île du Cap-aux-Meules, l'île du Havre Aubert et l'île d'Entrée. Toutes ces îles se rejoignent par voie terrestre, à l'exception de L'Île-d'Entrée qui est accessible seulement par traversier d'un trajet de 16 km à partir du port de Cap-aux-Meules.

Depuis 2002, le territoire des Îles-de-la-Madeleine est divisé en deux municipalités distinctes, soit celle de Grosse-Île (4% de la population, soit 464 habitants<sup>3</sup>) et celle des Îles-de-la-Madeleine. Ensemble, elles forment la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, qui assume à la fois des compétences habituellement attribuées aux municipalités régionales de comté (MRC) et certaines compétences partagées à l'échelle du territoire et commune aux deux municipalités, comme la gestion des matières résiduelles.

## Services municipaux

La municipalité des Îles-de-la-Madeleine compte :

- 97 bâtiments municipaux et administratifs (incluant les bâtiments pour puits d'eau, stations d'égouts, abris à matériaux, toilettes publiques, etc., en plus des bâtiments occupés par des employés ou étant accessibles au public)
- une dizaine de salles de superficies variées, permettant à sa population de réaliser diverses activités, et disponibles à la location ou au prêt selon des normes établies par le *Cadre d'admissibilité et de soutien aux organismes*;

---

<sup>1</sup> Définition tirée de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, article 1

<sup>2</sup> Statistique Canada, Recensement de la population de 2021

<sup>3</sup> Statistique Canada, Recensement de la population de 2021

- 57 espaces récréatifs extérieurs sur son territoire : 3 sites récrétouristiques, 8 terrains sportifs et aires de jeu, 12 sentiers et pistes, 20 accès à la plage aménagés, 5 accès à des plans d'eau et 9 haltes de contemplation, liés par un *Plan directeur des espaces récréatifs extérieurs* adopté en 2021;

Les différents services de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine répondent à sa mission d'« Assurer à ses citoyens un milieu de vie de qualité en leur offrant des services publics efficaces et en contribuant activement au développement socioéconomique harmonieux des Îles-de-la-Madeleine ». Ils sont répartis ainsi :

#### **Direction générale et sécurité civile**

Elle a pour mandats de planifier, organiser, contrôler et évaluer les activités de la Municipalité en orchestrant le travail effectué dans chaque direction de tous les services municipaux; mettre en œuvre les orientations stratégiques établies par le conseil municipal; assurer le lien entre les élus et l'administration municipale; assurer un service de qualité auprès du conseil, des employés et des citoyens; et coordonner le centre de coordination d'urgence en cas de mesure d'urgence.

#### **Direction générale adjointe aux services de proximité**

La direction générale adjointe aux services de proximité a pour mandats de privilégier une circulation de l'information entre les services municipaux et avec les citoyens; informer les citoyens des services offerts; assurer le bon fonctionnement du service à la clientèle; assurer la mise en œuvre des différents projets municipaux liés aux services de proximité; ainsi qu'assister la directrice générale dans la gestion de la Municipalité, en collaborant à la planification stratégique et opérationnelle, incluant l'amélioration continue.

#### **Direction du développement du milieu, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme**

Ce service a pour mandats de gérer le développement collectif du territoire; assurer la mise en œuvre du projet de territoire; assurer un soutien technique aux différentes commissions et tables de concertation de la Communauté maritime; planifier et gérer l'aménagement du territoire en assurant une harmonisation des usages et une intégration au cadre bâti afin d'offrir un milieu de vie de qualité à tous les citoyens; assurer le contrôle des affectations du sol et des constructions par l'élaboration de la réglementation d'urbanisme et du schéma d'aménagement; et délivrer des permis et effectuer des inspections.

#### **Direction des services administratifs et trésorerie**

Cette direction est chargée de planifier, organiser, coordonner et contrôler les ressources matérielles et les activités financières; élaborer et mettre en œuvre les politiques et les programmes en matière financière, budgétaire, comptable, d'approvisionnement, d'évaluation foncière et de technologies de l'information; fournir à l'ensemble de l'organisation l'information financière, les outils et les conseils permettant de prendre des décisions éclairées et de gérer les activités pour atteindre les objectifs que se sont fixés les membres du conseil municipal ainsi que chacun des services; ainsi qu'assurer la responsabilité de la paie, des comptes à payer, de la taxation, de la perception, de la facturation et de la gestion de la dette.

### **Direction des infrastructures et du bureau de projets**

Ce service a pour mandats de gérer les bâtiments municipaux et les travaux à effectuer à moyen et long terme pour maintenir les infrastructures; soutenir d'autres services municipaux dans les travaux d'ingénierie; et gérer les TIC (informatique, téléphonie, Internet, serveurs, etc.).

### **Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire**

La direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire est responsable de soutenir des activités sportives, des activités aquatiques, la culture; gérer des bibliothèques et participer à la vie communautaire; gérer les arénas; ainsi que de s'occuper de la logistique d'événements et entretenir les parcs et les espaces verts municipaux.

### **Direction des ressources humaines**

Elle a pour mandats de conseiller et assister l'équipe de direction dans tous les aspects de la gestion du personnel pour structurer et harmoniser les rapports humains dans l'objectif d'augmenter la motivation, la performance et la satisfaction; proposer des politiques et des pratiques de gestion et faciliter leur mise en œuvre; assurer la responsabilité des relations de travail, de la santé-sécurité, de la formation et du développement organisationnel; et assurer la responsabilité du recrutement.

### **Direction de la sécurité incendie et de la sécurité publique**

La direction de la sécurité incendie et de la sécurité publique a pour mandats d'assurer la gestion du service d'incendie et ainsi lutter contre les incendies et faire de la prévention; garantir une expertise de haut niveau en matière de prévention des incendies et de réduction des risques en adoptant une réglementation positive ayant pour principal objectif d'offrir une qualité de vie sécuritaire aux citoyens et aux visiteurs; développer des axes organisationnels favorisant l'efficacité, la conformité et la sécurité des intervenants; et établir des programmes de formation, d'entraînement et de maintien des compétences favorisant l'excellence en matière de gestion du capital humain.

### **Direction des travaux publics**

Ce service a pour mandats d'assurer l'entretien du réseau routier, des réseaux d'aqueduc et d'égout, des installations de production et de traitement des eaux usées; assurer l'entretien et la gestion de la flotte des véhicules et des équipements fixes et motorisés; gérer les travaux relatifs au marquage routier, à la signalisation et à l'éclairage des rues; gérer les services de déneigement et d'entretien hivernal; assurer la gestion des matières résiduelles (collecte et traitement); ainsi que de faire de la sensibilisation pour une bonne gestion des matières résiduelles.

### **Direction de l'attractivité, des communications et de l'expérience citoyenne**

La direction de l'attractivité, des communications et de l'expérience citoyenne est chargée d'assurer la satisfaction des citoyens, promouvoir les services municipaux et leurs réalisations, et mettre en avant les priorités de la Municipalité (environnement, culture, développement du territoire); proposer des stratégies de communication adaptées aux besoins internes et externes, en conseillant les services municipaux; encourager la collaboration, la créativité et le développement du personnel pour garantir un service client de qualité; planifier les activités, gérer le budget et superviser l'évaluation et le développement du personnel; et mettre en place

des systèmes internes et externes de communication, notamment numériques, et mesurer leur efficacité.

## Contexte démographique

Bien que l’Institut de la statistique du Québec (ISQ) prévoie un accroissement de la population de 2,93% de 2022 à 2036, celui-ci est principalement dû à un solde migratoire qui fut positif pour les six dernières années et qui contribue à une augmentation de 5,5% de la population générale sur le territoire en cinq ans<sup>4</sup>. L’accroissement naturel des îles, lui, demeure négatif. C’est-à-dire qu’annuellement, il y a plus de décès que de naissances.

En 2021, 28.8% des citoyens de l’archipel ont 65 ans et plus, comparativement à 20.8% pour l’ensemble du Québec. L’âge médian de la population de l’archipel est donc plus élevé que celui de la province soit de 54.4 ans comparativement à 42.7 ans pour l’ensemble du Québec. Comme dans le reste de la province, l’archipel fait face à une augmentation de la proportion de personnes aînées sur son territoire. Cependant, cette tendance est nettement plus marquée aux îles. En 2041, ce ne serait pas moins de 40,1 % de la population qui aurait plus de 65 ans, versus 26,3 % pour la province et l’âge médian anticipé pour la population de l’archipel serait de 61 ans, comparativement à 56 ans pour l’ensemble du Québec. Le vieillissement accéléré de la population des îles-de-la-Madeleine exercera une pression sur les services, ainsi qu’une influence sur les besoins en matière d’accessibilité.

Dans le portrait de la population en lien avec les besoins en accessibilité des personnes handicapées, on peut aussi prendre en considération qu’en 2020-2021, 20,2 % des élèves du préscolaire, primaire ou secondaire habitant aux îles-de-la-Madeleine ont un handicap ou des difficultés d’adaptation ou d’apprentissage (EHDA).<sup>5</sup> Selon le recensement de 2021, la proportion de la population dans les ménages privés ayant une incapacité est de 25,9%, soit un total de 3 215 personnes. Une personne a une incapacité si elle a de la difficulté avec les activités de la vie quotidienne (difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à se pencher, à apprendre ou à faire d’autres activités semblables) ou si la quantité ou le genre de ses activités sont réduits en raison d’un état physique ou mental ou d’un problème de santé<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup> Institut de la statistique du Québec, Composantes démographiques projetées, scénario Référence A2022, MRC du Québec, 2021-2041, [https://statistique.quebec.ca/fr/document/migrations-internes-municipalites-regionales-de-comte-mrc/tableau/entrants-sortants-solde-migratoire-interne-et-taux-correspondants-mrc-du-quebec-classees-par-regions-administratives#tri\\_annee=70&tri\\_tertr=11](https://statistique.quebec.ca/fr/document/migrations-internes-municipalites-regionales-de-comte-mrc/tableau/entrants-sortants-solde-migratoire-interne-et-taux-correspondants-mrc-du-quebec-classees-par-regions-administratives#tri_annee=70&tri_tertr=11)

<sup>5</sup> La santé et le bien-être de la population des îles-de-la-Madeleine, Direction de santé publique Gaspésie – îles-de-la-Madeleine, Édition 2024

<sup>6</sup> Statistique Canada, Recensement de la population de 2021, Données extraites de l’Infocentre de santé publique, Institut national de santé publique (INSPQ)

## Autres initiatives d'accessibilité dans le milieu

### Centre intégré de santé et services sociaux des Îles

Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2026 du CISSS des Îles, qui comprend 13 actions, donne suite à celui de 2023-2024 qui avait pour objectif de réduire les obstacles physiques et sociaux en matière d'accès à l'égalité en emploi, à l'information, aux soins et aux services offerts aux personnes handicapées.

Pour le CISSS des Îles, la notion de handicap fait référence aussi aux personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement ou encore ayant des incapacités significatives épisodiques ou cycliques reliées par exemple à un trouble grave de santé mentale ou physique, faisant face ainsi à divers obstacles. Le but ultime du plan d'action à l'égard des personnes handicapées est de permettre une participation sociale optimale des individus de notre communauté.

## Démarche d'élaboration du plan d'action

### Groupe de travail

Deux groupes de travail ont été créés pour travailler le plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées. Le premier, à l'interne, réunit les directions de tous les services de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Le deuxième agit plutôt à titre consultatif.

### Consultations dans le cadre de la démarche

En vue de l'élaboration du plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées, nous avons constitué un petit groupe de représentants des personnes handicapées, soit le groupe Fibromyalgie et douleurs chroniques des Îles, l'Association des personnes handicapées des Îles, le Transport adapté et collectif des Îles. Nous avons rencontré ce comité à deux reprises. Une première rencontre s'est tenue le 24 avril 2025 pour expliquer la démarche et identifier les plus grands obstacles rencontrés par leur clientèle.

Nous avons par la suite consulté l'ensemble des services pour identifier les enjeux et obstacles qui les concernent en matière d'accessibilité, les actions à prendre pour éliminer ou diminuer les obstacles, et l'échéancier plausible pour la réalisation de ces actions. Nous avons aussi déterminé le niveau de complexité, d'efforts et de coûts nécessaires à la réalisation des actions les plus près de nous dans l'échéancier.

Nous avons finalement rencontré le comité formé des trois organismes pour évaluer sommairement le niveau d'impact de chacune des actions présélectionnées sur le quotidien des personnes handicapées.

Ce sont donc près de 20 actions qui ont été ciblées à la fois par les organismes partenaires représentants les personnes handicapées et le groupe de travail de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Ces actions constituent notre plan d'action 2026 à l'égard des personnes handicapées.

## Historique

La politique d'accessibilité universelle de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine actuelle fut adoptée par le conseil municipal des Îles-de-la-Madeleine en séance ordinaire le 12 décembre 2006. Selon le portrait de l'accessibilité réalisé en 2006 par l'Association des personnes handicapées des Îles (APHI), seulement 1,5 % des 303 établissements publics et commerciaux inventoriés sur le territoire répondait à l'ensemble des critères d'accessibilité établis par l'Office des personnes handicapées du Québec. Cette même étude révélait en plus qu'aucun des 19 établissements municipaux recensés n'était coté « adapté ». La politique et le plan d'action en découlant n'ont pas été mis à jour depuis.

La Communauté maritime des Îles a adopté en juin 2024 la Politique Municipalité amie des aînés (MADA). Celle-ci intervient dans neuf champs d'action qui visent le vieillissement actif au sein de la communauté et plusieurs des actions concernent l'accessibilité aux services.

- *Améliorer l'accessibilité universelle des aménagements publics*, avec les actions suivantes : Mettre à jour la Politique d'accessibilité universelle de la Municipalité des Îles ; Améliorer la sécurité des accès aux bâtiments municipaux et aux sites récréo touristiques
- *Améliorer l'utilisation et l'efficacité du service de transport collectif et adapté afin d'encourager une utilisation accrue*, incluant : Améliorer la diffusion de l'information concernant les horaires et les circuits, incluant la communauté anglophone ; Améliorer et entretenir les infrastructures entourant le service de transport collectif ; Développer des trajets de transport collectif et adapté les soirs et la fin de semaine ; Réaliser une étude de faisabilité sur la création d'un service de covoiturage à la carte
- *Développer et soutenir une offre de loisirs adaptée aux besoins spécifiques des aînés*, avec les actions : Poursuivre l'approche municipale du loisir et s'assurer qu'il y ait une offre d'activités intéressantes pour les aînés, incluant le concept du vieillissement actif ; Poursuivre l'implantation d'activités adaptées aux aînés dans leur milieu de vie ; Poursuivre l'offre d'animation de proximité dans les villages et dans les infrastructures municipales ; Finaliser le cadre d'admissibilité et de soutien aux organismes visant à valiser l'implication de la Municipalité auprès des organismes
- *Adapter les communications destinées aux aînés*, incluant : Développer un guide des bonnes pratiques pour adapter les communications destinées aux aînés ; Adapter la présentation des informations aux besoins des aînés dans les outils de communication écrits ; Créer un feuillet municipal communiquant les activités dédiées aux aînés ; Développer une offre de formation en lien avec l'utilisation des outils technologiques ; Développer et tenir à jour un répertoire des services offerts par les organismes

- *Bonifier les mesures d'encouragement et les aménagements favorisant les déplacements actifs sécuritaires, particulièrement les déplacements à pied et à vélo,* avec : Repenser l'aménagement des routes pour favoriser les déplacements actifs ; Revoir l'aménagement des trottoirs pour favoriser l'entretien et l'utilisation toutes saisons confondues.

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a également fait le bilan du plan d'action 2021-2023 relié à sa Politique familiale et des aînés, adoptée en juin 2018. Celui-ci proposait des actions concertées dans 8 champs d'action spécifiques, sur un horizon de 3 ans, et assurait une cohérence et facilitait la coordination des actions « famille » pour une meilleure qualité de vie des Madelinots. Parmi les nombreuses actions menées à terme, certaines sont directement reliées à l'accessibilité :

- *Favoriser l'accès à un loisir abordable pour les familles*, par des actions visant à maintenir des activités gratuites (ou à moindres coûts) pour tous, dans le calendrier d'activités municipales et promouvoir les programmes sportifs et les fonds d'aide (4 publications/année) ;
- *Poursuivre les activités d'intégration en camp de jour des enfants ayant des besoins particuliers*, en s'assurant de consolider la structure organisationnelle du camp de jour pour l'intégration et de consolider les partenariats financiers ;
- *Développer une offre de livres adaptés pour personnes ayant des besoins particuliers*, entre autres par la participation au programme de Service québécois de livres adaptés de la BNQ ;
- *Faciliter l'accès à un sentier aux personnes ayant des besoins particuliers*, avec la réfection du sentier du littoral (sentier totalement accessible) ;
- *Favoriser la participation des familles et des personnes ayant des besoins particuliers au loisir*, en s'assurant d'acquérir des tapis de plages pour l'accès à plusieurs plages, ainsi qu'une chaise hippocampe ;

## Plan d'action 2026

	<b>Obstacle</b>	<b>Action/Mesure</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Responsable</b>	<b>Échéance</b>
<b>Accessibilité des communications et informations</b>	Méconnaissance des programmes de financement pour adaptation des commerces	Former et sensibiliser le service du développement économique pour faire la promotion des différents programmes disponibles auprès des entrepreneurs.	1 parution dans l'infolettre de l'équipe de développement économique de la Communauté maritime des îles	Direction du développement du milieu, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme	2026
	Certains formulaires en ligne sont complexes et peu intuitifs pour les personnes ayant des limitations cognitives ou visuelles.	Revoir la conception des formulaires (structure simplifiée, langage clair, aides contextuelles, compatibilité avec lecteurs d'écran). Tester auprès de personnes handicapées.	Nombre de formulaires municipaux révisés selon les standards d'accessibilité	Direction de l'attractivité, des communications et de l'expérience citoyenne	Révision progressive de l'hiver à l'automne 2026
<b>Inclusion et pratiques RH</b>	Politique de dotation en attente d'adoption sans considération d'inclusion pour les personnes handicapées	Réviser la politique de dotation pour y intégrer des dispositions inclusives avant son adoption officielle.	Adoption de la nouvelle politique de dotation	Direction des ressources humaines	2026
	Les personnes handicapées rencontrent des obstacles dans leur intégration et leur maintien en emploi	Offrir à l'équipe RH un webinaire sur l'attraction et le recrutement des personnes handicapées.	5 participants au webinaire	Direction des ressources humaines	2026
	Les employés à l'accueil et dans le service ne sont pas tous formés aux bonnes pratiques d'interaction avec les personnes handicapées.	Offrir une formation annuelle sur l'accueil inclusif (langage approprié, assistance adaptée, gestion des situations particulières).	Pourcentage d'employés formés	Direction de l'attractivité, des communications et de l'expérience citoyenne	Première formation avant octobre 2026, renouvelée chaque année.
	Absence de mention sur la disponibilité d'accompmodements dans les offres d'emploi.	Créer une phrase standard sur la disponibilité d'accompmodements à intégrer dans tous les affichages d'emploi	Libellé de phrase intégré à l'ensemble des affichages d'emploi	Direction des ressources humaines	2026

<b>Accessibilité des infrastructures, bâtiments et espaces publics</b>	Manque de parcours sans obstacle dans les bâtiments municipaux accessibles au public	Décrire et estimer les travaux à faire dans chacun des bâtiments accessibles au public.	Production d'un rapport d'inspection	Direction des infrastructures et du bureau de projets	Automne 2026
	Toilettes publiques difficilement accessibles aux personnes à mobilité réduite	Évaluer et estimer les travaux à faire dans chacune des toilettes publiques.	Production d'une liste de chacun des lieux avec les travaux à faire et l'estimation des coûts de ceux-ci	Direction des infrastructures et du bureau de projets	Automne 2026
	Évacuation d'urgence plus longue et délicate depuis les étages des personnes handicapées (que ce soit par leurs propres moyens ou pour les pompiers)	Sensibiliser au concept de solidarité lors des évacuations d'urgence pour aider une personne handicapée à sortir du bâtiment (public ou privé) ainsi qu'au transfert horizontal dans certains types de bâtiments.	Début d'une campagne de sensibilisation	Direction de la sécurité incendie et de la sécurité publique	2026
	Peu de places de stationnement réservées ou celles-ci sont mal situées	Identifier les besoins réels en places de stationnement	Rapport d'identification des besoins	Direction des travaux publics	2026
	Peu de places de stationnement réservées ou celles-ci sont mal situées	Créer ou réaménager des places de stationnement adaptées à proximité des entrées principales	Nombre de places adaptées créées / conformité aux normes	Direction des travaux publics	2026
	Non-respect des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées	Sensibiliser la SQ pour l'application de contraventions.	2 rencontres avec la SQ et comptabilisation des contraventions	Direction des infrastructures et du bureau de projets	2026

<b>Accessibilité des services communautaires, culturels et de loisir</b>	Aucune plage horaire n'est réservée pour permettre une pratique du patinage ou de la natation adaptée pour les personnes avec limitation fonctionnelle (physique, psychologique, sociale ou sensorielle)	Évaluer la possibilité avec l'association des personnes handicapées des îles de prévoir une période de patinage ou de nage libre adaptée.	Mise en place de plages horaires spécifiques	Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire	Printemps 2026
	Offre limitée de livres en gros caractères	Augmenter l'achat de livres en gros caractères.	Augmentation du nombre de prêts de livres en gros caractères	Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire	2026
	Offre limitée de livres en gros caractères	Mettre en valeur les nouveautés en ce qui concerne l'offre de livres en gros caractères dans un espace identifié	Augmentation du nombre de prêts de livres en gros caractères	Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire	2026
	Difficulté pour certaines personnes à se déplacer jusqu'à la bibliothèque	Mettre en place un service de livraison de livres à domicile	Nombre d'inscriptions au service de livraison	Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire	2026
	Dans un contexte insulaire, l'accès à des activités de loisir adaptées pour les adolescents et jeunes adultes ayant des besoins particuliers est limité. L'absence d'espaces dédiés et de ressources spécialisées, comparativement aux grands centres, réduit les occasions de socialisation, de participation communautaire et de développement personnel durant la saison estivale	Mettre à la disposition d'un partenaire communautaire (APHI) un local municipal pour la saison estivale, afin qu'il puisse offrir un programme structuré favorisant l'autonomie, l'intégration sociale et le bien-être des ados et jeunes adultes avec besoins particuliers.	Disponibilité d'un local municipal pour les activités de la programmation estivale en partenariat avec le partenaire communautaire	Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire	En continu
	La politique d'accessibilité universelle de la Municipalité des îles a été adoptée en 2006 et n'a pas été mise à jour depuis	Mettre à jour la politique d'accessibilité universelle municipale tenant compte des enjeux actuels	Politique d'accessibilité universelle mise à jour	Direction générale	2026